

Observatoire Vendéen de la Laïcité
Georges Clemenceau



LETTRE AUX ADHERENTS

contact@ovlgc.org - www.ovlgc.org

«Vendée - Liberté - Laïcité»

laïcité = valeur ?
laïcité et citoyen(ne)
laïcité et cérémonies
laïcité et institutions
laïcité et liberté
laïcité et monuments publics
laïcité et services publics
laïcité - alimentation
liberté d'expression et laïcité
élu(e) neutralité

Laïcité

éducation et laïcité
subvention et laïcité
laïcité - usagers
laïcité et état
laïcité et obsèques
laïcité et militaires
laïcité et justice
laïcité et entreprise
laïcité et communication municipale
laïcité et cimetières
laïc = laïque laïcité et sport
athée = laïque
espaces publics



Le mot des Présidents

La France est une République laïque. Le 9 décembre 2025, une trentaine de mouvements, d'associations laïques regroupés sous la bannière VENDÉE LIBERTÉ LAÏCITÉ ont célébré dans la joie et l'unité les 120 ans de la loi de 1905, loi qui fait de notre pays une République laïque.

120 ans que chaque citoyen Français peut librement pratiquer la religion de son choix ou de n'en pratiquer aucune. 120 ans de LIBERTÉ

120 ans que la religion n'altère pas ou ne valorise pas la citoyenneté française. 120 ans d'ÉGALITÉ.

120 ans que les guerres de religions n'opposent plus les français entre eux. 120 ans de FRATERNITÉ.

Oui, cet anniversaire du 9 Décembre valait bien qu'on lui consacre notre engagement militant : au sein de l'école, à la médiathèque, auprès de l'Arbre de la Laïcité, avec des expos, des conférences et pour finir un grand meeting et des éclats de rire.

L'OVLGC veille au respect scrupuleux de cette loi en Vendée et il nous faut hélas constater que des entorses à la loi sont commises par ceux qui sont pourtant chargés de la faire respecter, élus et même gendarmes. Oui nous intervenons en demandant que cessent ces infractions et que rappel à la loi soit fait aux contrevenants. Infractions aggravées pour l'OVLGC quand elles associent enfants et adolescents à ces turpitudes.

La République demande l'engagement de chacun à respecter la loi, toute la loi, rien que la loi et il ne peut y avoir d'entorses sous peine de conduire rapidement à la fracture.

Dans le cadre démocratique il est possible de débattre de l'avenir de la loi, de son éventuelle (ou non) modification, débat pour lequel l'OVLGC sera toujours partie prenante. Nous sommes aussi prêts à combattre avec les armes de la démocratie et les lois républicaines, les intégristes qui veulent abolir la Laïcité pour détruire la République.

L'arbre de la Laïcité vandalisé, un acte imbécile.

Début février, Alain Chiron, membre de notre bureau, a, le premier, fait cette triste constatation : l'arbre symbolisant la laïcité situé médiathèque Benjamin Rabier à La Roche-sur-Yon avait été scié. C'est devant cet arbre que le collectif VENDÉE LIBERTÉ LAÏCITÉ avait, avec les élus de la ville, célébré les 120 ans de la loi de 1905 en déposant des fleurs. Dans les jours qui ont suivi, lâchement, des imbéciles sont venus croyant abattre ce symbole.

« *Ils ont scié la branche sur laquelle ils sont assis* » a commenté sobrement et pertinemment Serge Guyet membre du bureau et formateur Valeurs de la République et de la Laïcité.

Pour mémoire, l'arbre fut planté voici une vingtaine d'années par Guy Georges et ce, à l'initiative de « GAUCHE AVENIR » présidée par Martine Chantecaille. C'est la quatrième fois qu'il est détérioré.

Le 9 février, le Maire, les élus majorité et opposition, les représentants de VENDÉE LIBERTÉ LAÏCITÉ replantaient l'arbre.



Rencontre avec le député Stéphane Buchou.

Suite à l'article paru dans OUEST France relatant le « baptême » d'une vedette de la Gendarmerie et d'une cérémonie mélangeant République et religion, cérémonie qualifiée de "borderline" par un participant, l'OVLGC s'était adressé aux participants de cette cérémonie. L'OVLGC demandait à chacun des explications sur le déroulement de la cérémonie (pendant et après ainsi qu'au vin d'honneur) et sur la présence d'élèves pendant cet événement. Un seul des participants, M. le Député Stéphane Buchou a eu l'amabilité de nous répondre et d'indiquer son souhait de rencontrer l'OVLGC le 12 Janvier en sa permanence.

Cet échange a permis de démontrer que la cérémonie avait pris effectivement un tour non prévu dans le carton d'invitation... Présence d'un prêtre venu de l'île d'Yeu, bénédiction sous l'égide de Sainte Geneviève (la gendarmerie n'est pas catholique et les gendarmes n'ont pas à faire état de leur religion), prières murmurées par certains participants ...ces attitudes prenant en otages ceux qui ne partagent pas ces convictions et les élèves présents. Le déroulement effectivement très "borderline" de la manifestation ayant été justifié au cours du vin d'honneur au nom des « traditions ».

M. le député Buchou nous a fait part de son attitude lors des cérémonies patriotiques pendant lesquelles il ne participe pas au moment religieux au nom du principe républicain de laïcité.

Nous avons évoqué et échangé autour du « passeport du civisme » et des nombreuses questions que posent son contenu et sa mise en place et tout particulièrement sur sa cérémonie de fin d'année (sur fonds privés) dans un faste de déploiements militarisés....



Les zones blanches (absence d'école publique) ont également nourri la conversation.

La nécessité de former les élus aux valeurs de la République a fait l'objet d'un accord total entre nous.

L'OVLGC remercie M. le député Buchou pour ces échanges et nous avons convenu de les prolonger d'ici quelques mois en organisant conjointement une rencontre publique sur l'un ou plusieurs de ces thèmes.

Les formations

Serge GUYET, formateur VRL, n'a pas chômé ces derniers mois. Il a assumé la formation de nombreux candidats et candidates aux élections municipales. La formation de tous les personnels d'une collectivité est prévue pour ce début d'année. Il est indispensable que tous les formateurs qualifiés s'y mettent. Une formation spécifique pour les élus de la République devrait voir le jour en 2026, c'est une bonne nouvelle ...Il y a visiblement du travail à faire.

Plan de formation, Valeurs de République et Laïcité.

L'OVLGC continue de proposer des sessions de formation à raison d'une fois par mois, mais aussi des sessions complémentaires pour répondre aux demandes de groupes constitués.

L'OVLGC a candidaté pour faire partie des binômes qui seront chargés de proposer ces formations aux élus suite aux élections municipales. Notre candidature a été retenue par la déléguée régionale et nous profiterons très prochainement de la formation spécifique mise en place par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Les formations aux élus seront donc proposées dès Septembre 2026.



Espace Laïcité à la médiathèque aggro-Yonnaise

Le 9 décembre 2025, l'aboutissement de plus d'un an de travail.

Depuis toujours, l'OVLGC avait souhaité faciliter l'accès à ses adhérents, aux formateurs et aux stagiaires qui participent aux formations VRL, aux nombreux ouvrages édités sur le thème de la Laïcité. Le 9 décembre 2025 a été l'occasion de signer une convention avec la Médiathèque de la Roche-sur-Yon, afin de mettre à disposition l'ensemble de la bibliothèque de l'OVLGC sur ce thème. Dorénavant un espace dédié à cette thématique a été créé à la Médiathèque. Ce sont donc plus d'une centaine d'ouvrages qui sont maintenant à la disposition du grand public. L'OVLGC et les responsables de la Médiathèque travailleront ensemble pour faire vivre cet espace avec l'acquisition de nouveaux ouvrages au fur et à mesure des nouvelles parutions. Tous ces ouvrages seront disponibles dans l'ensemble des réseaux de l'agglomération.

L'OVLGC se félicite de l'atteinte de son objectif qui rend accessible au plus grand nombre la diversité de productions et d'informations et facilite ainsi la compréhension par tous des principes de la Loi de 1901 et des différents apports qui lui ont succédé.



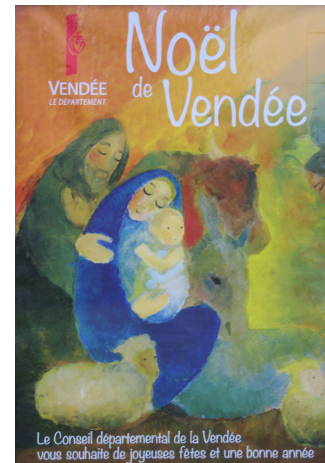
brève ... et maintenant des mini crèches....

Une mini crèche au Conseil Départemental de la Vendée !!! Pas pour les enfants du personnel ! Oh non cela serait trop bien. Ni une réduction de la crèche monumentale installée dans le hall pour la nativité (autorisée par le Conseil d'État). Non ! Une ou des mini-crèches dans les bureaux de chefs de service ! Mais c'est interdit ! et après !?

Il en va de même pour les crèches dans les services hospitaliers de l'hôpital départemental!

Il faut espérer qu'il ne s'agit que d'une ignorance « crasse » de la loi !

Aux dernières nouvelles : un employé, syndiqué et formé VRL par l'OVLGC a réussi au terme d'entretiens avec le directeur général des services à faire respecter la loi de la République dans les bureaux du Conseil Départemental. Exit les crèches, au moins pour cette année.



Pas de réponse du Préfet à ce jour ...

A Monsieur le Préfet de la Vendée,

Le bureau de l'Observatoire Vendéen de la Laïcité Georges Clemenceau souhaiterait pouvoir vous rencontrer pour évoquer plusieurs sujets et situations qui, dans notre département, contreviennent aux principes de laïcité. Nous souhaiterions également vous informer de notre action dans le domaine de la formation aux Valeurs de la République et de la Laïcité (VRL).

Les dossiers qui retiennent particulièrement notre attention sont les suivants :

- La situation du collège et lycée privé sous contrat « L'Espérance à Sainte Cécile » : nous regrettons que nos alertes sur cet établissement n'aient pas eues de suivi et que notre département se retrouve une fois encore de manière négative sous les feux de l'actualité.
- La destruction de l'Arbre de la Laïcité à La Roche-sur-Yon et la facilité avec laquelle il est souvent fait atteinte aux symboles de la République dans notre département.
- Le « baptême » d'une vedette de la Gendarmerie sous l'égide de Sainte Geneviève avec bénédiction et prières ... prenant en otage les élèves présents et des Élus de la République, situation dont nous nous sommes déjà entretenus avec Monsieur le Député Buchou.
- Les crèches qui semblent se multiplier, d'après des témoignages, au sein de bureaux de chefs de service du Conseil Départemental de la Vendée.
- Les nombreuses questions qui nous sont posées par rapport au « Passeport du civisme » sur le fond, sur son financement et sur les moyens déployés pour sa remise.
- La question toujours d'actualité des « zones blanches de l'Éducation Nationale en Vendée ».
- Le devenir de la réunion annuelle des représentants des cultes à laquelle nous étions associés (la dernière, à laquelle nous avons participé, s'est tenu en 2023 et nous n'en avons pas eu le compte rendu).
- L'extension des formations VRL aux Élus que nous souhaiterions pouvoir évoquer avec vous.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions, Monsieur le Préfet, de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments républicains.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle se déroulera :

le 24 MARS à 16 H
au Pôle Associatif Salle n° 14

71 Bd Aristide Briand
85000 La Roche-sur-Yon

Observatoire Vendéen de la Laïcité
Georges Clemenceau



Dates à retenir

les 13 & 14 avril 2026 à la Roche-sur-Yon :
Formation Valeurs de la République et Laïcité

les 11 & 12 mai 2026 à la Roche-sur-Yon :
Formation Valeurs de la République et Laïcité

les 15 & 16 juin 2026 à la Roche-sur-Yon :
Formation Valeurs de la République et Laïcité

23 mai : Printemps de la Laïcité
aux Sables d'Olonne

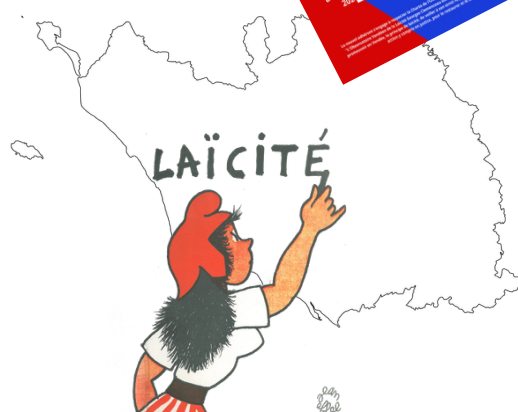


ADHÉSIONS 2026 à l'OVLGC

rejoignez-nous !



La laïcité en Vendée se vit avec l'OVLGC mais rien ne peut se faire sans vous. Nous avons besoin de toutes les forces, de toutes nos forces pour développer notre action. Et chaque adhésion est un pas supplémentaire pour le respect de la laïcité en Vendée. Vous n'avez plus qu'à remplir le bulletin **en ligne**. À bientôt !



Directeur de la publication: Dominique Monnery
Rédacteur : Lucien Bourmaud
Mise en page : Serge Guyet & Lucien Bourmaud

contact@ovlgc.org
www.ovlgc.org

